

L'Humanité (site web)

dimanche 23 août 2026 1050 mots

Militarisation de l'Europe : Une économie de guerre contre les droits de l'Homme

L'explosion des dépenses militaires et des exportations d'armes n'a rien d'un moteur économique et industriel, soutiennent Claude Serfati Économiste, chercheur associé à l'Institut de recherches économiques et sociales et Benoît Muracciole, président d'Action Sécurité Éthique Républicaines. Elle affaiblit au contraire l'industrie civile et les droits sociaux, tout en engageant la responsabilité de la France lorsque ses armes sont vendues à des États impliqués dans des crimes internationaux.

À la veille de la conférence annuelle du Traité sur le commerce des armes des Nations Unies (TCA), qui devra examiner la légalité des transferts d'armes des États parties, les annonces des gouvernements de l'Union européenne montrent une forte augmentation des budgets de la défense.

En France le budget des Armées a dépassé les 76 milliards d'euros en 2025, si on tient compte de la responsabilité des dépenses militaires dans l'accroissement de la dette de l'État. Ce montant est plus du double du budget trouvé par E. Macron en 2017. Dans cette logique, vendre des armes est devenu la priorité absolue et la France est ainsi devenue le 2ème exportateur mondial de matériel de guerre.

Sur le même thème 2 500 milliards pour l'armement en 2025 : un record et une fuite en avant mondiale

Mais aujourd'hui les seuls bénéficiaires de ces choix politiques, pris sans consultation populaire, sont les industries de l'armement qui affichent d'immenses bénéfices, notamment grâce à leurs exportations d'armes dont les contrats de commandes ont atteint 20 milliards d'euros en 2025.

Depuis des décennies, les gouvernements de droite et de gauche, aujourd'hui rejoints par le Rassemblement national, affirment que la recherche militaire et la production d'armes sont des moteurs de l'innovation et du développement industriel.

Ces assertions sont contredites par les conclusions d'économistes qui soulignent tous que les dépenses publiques civiles sont plus efficaces pour stimuler l'emploi que les dépenses militaires. En France, les priorités accordées au militaire ont progressivement affaibli la base industrielle du pays, l'industrie aéronautique faisant exception. Il suffit de constater le désastre dans le domaine des télécommunications, de l'informatique, des composants électroniques dont les activités civiles sont naufragées.

Pourtant ces domaines figurent en même temps comme une priorité dans les crédits de recherche militaire. Résultat de ce tropisme militaire : au cours des présidences Macron (2017-2025), le déficit cumulé de nos échanges industriels civils avec les autres pays s'élève à 850 milliards d'euros, alors qu'au cours de la même période, l'excédent de la balance militaire a été de 50 milliards d'euros. En un mot, le prétendu « moteur militaire » a ruiné l'industrie française.

Sur le même thème Militarisation de l'Europe : 1 000 organisations appellent à agir contre la surenchère va-t'en guerre de l'UE

Les effets des priorités militaires sur la production scientifique et l'innovation de la France sont tout autant négatifs. Entre 2010 et 2022, la France est passée du sixième au douzième rang mondial dans les publications scientifiques. De plus, dans la recherche en intelligence artificielle, la France occupe une médiocre douzième place en 2025 dans le classement mondial - et la quatrième place en Europe - dans la production d'articles scientifiques.

Que fait le gouvernement ? Il continue de privilégier les objectifs militaires, y compris dans l'IA industrielle. Entre 2024 et 2030, Il dépensera deux milliards d'euros pour la seule IA militaire, et à peine plus (2,5 milliards d'euros) pour l'ensemble de l'industrie française sur la même période.

Ironie cruelle : les effets négatifs des priorités militaires sur l'industrie civile ont désormais un effet boomerang sur la production d'armes, qui est pourtant un secteur surprotégé et surfinancé par l'État. En 2025 et 2026, les grands groupes de l'armement ont reçu des commandes d'un montant de 80 milliards d'euros. En dépit de cette manne, la DGA, le bras industriel du ministère de la défense, observe que les industriels n'arrivent pas à honorer ces commandes.

Parmi les causes de cette situation, on peut pointer le sous-investissement industriel des grands groupes de l'armement qui distribuent des dividendes à leurs actionnaires, et révèle l'insuffisance d'entreprises industrielles de taille moyenne, la pénurie de main-d'oeuvre ouvrière et technicienne qui résulte de la déconsidération des classes dirigeantes et des élites étatiques pour l'industrie civile.

Sur le même thème Eurosatory : quand la France accueille la vitrine mondiale de l'industrie de l'armement

Enfin ce choix fait par les gouvernements français, s'est effectué dans un cynisme absolu où l'idée même des droits de la personne a disparu. Les premiers sacrifiés sont des droits économiques, sociaux et culturels - la santé, le logement, l'éducation, le travail... - qui font partie des engagements internationaux de la France. Mais ce ne sont pas les seuls, le gouvernement français viole également les principes du TCA, et son article 6 qui interdit tout transfert - exportation, import, transit, transbordement, courtage - de matériels de guerre avec des pays responsables de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et de génocide.

En effet, en 2025 les décisions de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), qui siège sous la responsabilité du Premier ministre, a autorisé des transferts de matériel de guerre à des pays comme l'Arabie saoudite, la Chine, les États Unis et Israël.

Or, l'Arabie saoudite et les EAU sont responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Yémen. De plus, les EAU violent l'embargo sur les armes de l'Union européenne en fournissant des armes - par le Tchad, l'Éthiopie et la Libye sous embargo de l'ONU - aux Forces de Soutien Rapides (FSR) soudanaises, accusées de génocide par un rapport de l'ONU. La Chine est accusée de possibles crimes contre l'humanité envers les Ouïgours. Les États-Unis mènent une guerre d'agression envers l'Iran. Et enfin Israël, qui en plus d'une guerre d'agression contre l'Iran et le Liban, est responsable d'un génocide à Gaza et de crimes contre l'humanité envers le peuple Palestinien dans les territoires occupés.

La complicité des États se mesure à la connaissance de l'acte illégal de l'État aidé ou assisté, par celui qui la procure comme le précisent les articles 16, 40 et 41 de la commission du droit international de l'ONU. Les gouvernements français peuvent-ils se prévaloir de l'ignorance de

ces crimes internationaux ? Ce sera à la Cour international de Justice de trancher pour l'État français et à la Cour pénale internationale pour les présidents, ministres et décideurs impliqués.

[Cet article est paru dans L'Humanité \(site web\)](#)

© 2026 L'Humanité

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.